



الهيئة المغربية لسوق الرساميل  
+ال٥٥٤٣ ٣٥٤٣٥٥٤٣ | ٥٥٤٣٥٤٣ | ٤٣٥٤٣٥٤٣  
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 27 décembre 2022

---

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

---

### Déclaration de franchissement de seuil de participation FS/EM/26/2022

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que la Banque Populaire Fes Meknes, a déclaré avoir cédé sur le marché de blocs, le 21 décembre 2022, 1 896 494 actions Banque Centrale Populaire (BCP) au cours unitaire de 234 dirhams au profit de la MAMDA et MCMA, franchissant directement à la baisse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite banque.

Par ailleurs, la Banque Populaire Fes Meknes a déclaré avoir acquis, sur le marché central, le même jour, 30 500 actions BCP.

Suite à ces transactions, la Banque Populaire Fes Meknes déclare détenir 9 003 648 actions BCP, soit 4,4 % du capital de ladite banque.

Dans les six mois qui suivent le franchissement du seuil précité, la Banque Populaire Fes Meknes envisage d'arrêter ses cessions sur la valeur BCP.

**Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :**

**Tél :** 05 37 68 89 75

**E-Mail :** [information\\_financiere@ammc.ma](mailto:information_financiere@ammc.ma)